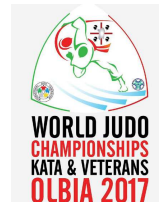




CHAMPIONNATS DU MONDE VETERANS
30 septembre/3 octobre 2017 – Olbia, Sardaigne (Italie)
Procédure d'inscription



Bulletin n° 1 – 23 juin 2017

Responsables de la délégation :

- Cathy ARNAUD – Philippe TAURINES
Conseillers Techniques en charge du secteur des vétérans

Secrétariat : Natalia LE BELGUET : 01 40 52 16 55 – natalia.lebelguet@ffjudo.com

Règlement FIJ

- Cf. document en ligne (version anglaise)

1 - Conditions d'inscription

- Seules les personnes ayant participé durant les douze derniers mois à une compétition fédérale au niveau départemental (minimum requis) ou à l'un des tournois du circuit vétérans peuvent s'inscrire.
- Etre licencié(e) pour la saison 2017/2018
- Etre au minimum ceinture marron (copie du passeport sportif requise)
- Seules les personnes n'ayant pas participé durant les douze derniers mois avant le 29 septembre 2017 à une compétition internationale de haut niveau peuvent s'inscrire.
- **Recommandation importante** Il est vivement recommandé de s'assurer d'un bon état physique permettant la pratique du judo en compétition. Nous vous conseillons donc d'avoir un certificat médical à jour.

- **Système Judo Base**

L'inscription sur la liste des compétiteurs Judobase est essentielle pour pouvoir être inscrit à l'évènement.

L'adhésion à ce système (carte FIJ) est de 40 € et ne peut être prise que par la fédération.

Si vous n'êtes pas en conformité avec cette procédure, vous devrez faire parvenir par mail à natalia.lebelguet@ffjudo.com :

- ✓ une photo numérique en respectant les consignes ci-jointes. Aucune photo papier ne sera acceptée.
- ✓ Le règlement de 40€ soit par virement bancaire, soit par chèque à l'ordre de la FFJDA adressé à **FFJDA – Championnats du Monde vétérans 2017 – 21/25, avenue de la porte de Chatillon 75014 PARIS.**

La commande de la carte sera effectuée à réception du règlement.

2 - Procédure

Auprès de l'organisation : Toutes les formalités relatives au paiement de toutes les prestations (Inscription, hôtel, transfert, restauration....) sont accessibles sur le site de l'organisateur : www.worldcholbia2017.com

Attention (Paragraphe 21), le montant des droits varie en fonction de la période à laquelle vous effectuez les inscriptions :

- Avant le 19 août 2017 : 150 €
- entre le 20 août et le 16 septembre 2017: 200 €
- Sur le site de la compétition : 220 €

Auprès de la FFJDA :

La validation de votre inscription sur le site de l'organisateur se fait uniquement par le biais de la Fédération, seule structure habilitée à accéder au système Judobase dont la date butoir pour cet événement est le 10 septembre.

Pour ce faire, il suffit de s'inscrire via l'extranet fédéral par votre club, ligue, comité ou responsable ETR **avant le 21 août** (délai de rigueur pour les vérifications d'usage).

Les listes pourront être consultées au fur et à mesure sur le site fédérale dans l'espace réservé aux vétérans.

3 – Récupération des accréditations

Les accréditations seront à récupérer par chacun la veille de sa compétition.

4 - Judogi

Judogi bleu et blanc. Tous les judogi doivent être conformes au règlement en vigueur (taille, etc..) et seront contrôlés à l'aide du sokuteiki. Les judogis approuvés par la FIJ ne sont pas obligatoires.

5 - Dossards

Les judogi devront obligatoirement comporter le dossard officiel EJU/IJF qui doit être commandé sur le site : www.ijfbacknumber.com (attention environ 4 semaines de délai pour la livraison). Aucun autre dossard ne sera accepté, disqualification du combattant en cas d'absence.

6 - Coach

Dans le cas où vous êtes suivi par un coach sur place, celui-ci doit être également inscrit sur le système Judobase de la FIJ (cf. Procédure paragraphe 2)

7 - Déplacement et hébergement

Aucun hôtel n'est imposé par le règlement de la compétition, mais il est conseillé pour des raisons pratiques d'opter pour les hôtels officiels proposés.

8 - Divers

Toutes les questions se rapportant à cette compétition doivent être adressées par mail natalia.lebelguet@ffjudo.com